

JIM CARR
NOM DE LA CIRCONSCRIPTION

**TOWN HALL REPORT
ON ELECTORAL REFORM
PUBLIC CONSULTATION**



JIM CARR
NOM DE LA CIRCONSCRIPTION

**RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME
ÉLECTORALE**

CONSULTATIONS			
Date	Heure et durée (heure de début et de fin)	Lieu de la consultation	Nombre de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents)
1. 13 octobre 2016	19 h à 20 h 30	Centre communautaire de Fort Garry Winnipeg, Manitoba (Winnipeg-Centre-Sud)	140
2.			
3.			
4.			
Forme : <input type="checkbox"/> Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement <input type="checkbox"/> Présentation du bureau du député <input type="checkbox"/> Micro ouvert <input checked="" type="checkbox"/> Période de questions/réponses <input type="checkbox"/> Conférencier invité <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : Partie de l'assemblée publique générale			
SUJETS ABORDÉS (sommaire)			
Modes de scrutin : <input checked="" type="checkbox"/>	Remplacement du mode de scrutin actuel : <input type="checkbox"/>	Participation électorale : <input type="checkbox"/>	Accessibilité et inclusion : <input type="checkbox"/>
Vote obligatoire : <input type="checkbox"/>	Vote en ligne : <input type="checkbox"/>	Représentation locale : <input checked="" type="checkbox"/>	Autre (veuillez préciser et décrire ci-dessous) : <input type="checkbox"/>

QUESTIONS DE DISCUSSION
Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (avantages/défauts)? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats? (limite suggérée : 500 mots)
Quelles solutions de rechange au système actuel ont été abordées? Les participants ont-ils défini des caractéristiques que devrait avoir un système électoral selon eux (par exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)? (limite suggérée : 500 mots)

Veuillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas participer au processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs? (limite suggérée : 500 mots)	
Les participants sont-ils d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.) (limite suggérée : 500 mots)	
Les participants ont-ils discuté de la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.) (limite suggérée : 500 mots)	
D'autres sujets majeurs ont-ils été soulevés par les participants? (c.-à-d. référendum, représentation des femmes/minorités, accessibilité, taux de participation, etc.) (limite suggérée : 500 mots)	
Il n'y a pas eu d'accord sur l'option de vote privilégiée entre le vote obligatoire et le vote en ligne.	
RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS (LIMITE SUGGÉRÉE : 1 000 MOTS)	
Lors de nos discussions sur la réforme électorale, les électeurs ont soulevé des questions sur la façon dont sera déterminé le nouveau système électoral. Quelqu'un a demandé un référendum et un consensus a été obtenu selon lequel un référendum serait indésirable. Il a été proposé que si le gouvernement tenait un référendum, les informations concernant les différentes options de scrutin devraient être mieux expliquées, sans quoi le statu quo aurait le dessus. Un objectif clé était d'améliorer la compréhension des systèmes électoraux actuels et de leurs différences, et des effets que peuvent avoir les différents systèmes sur le niveau de représentation que les électeurs pensent recevoir.	
Présentation du rapport au Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)	Date : Le 14 octobre 2016
Signature du (de la) député(e)	(Nom)

Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.

Veillez noter que ce document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site Web du Comité.

Veillez faire parvenir au :

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca**

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016